



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 18 décembre 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit du mois de décembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 12 décembre 2019.

PRESENTS : 18

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 4^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 5^{ème} adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 6^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Monsieur Pierre LASCOMBES, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Madame Monique BOCEK DE BRITO, C.M. – Monsieur David GRACIA, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 9

Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Procuration à monsieur Jean-Louis CASTELL
Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Procuration à monsieur Christian MOTTA
Monsieur Raymond VALL, C.M.
Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. déléguée – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Procuration à monsieur Pierre LASCOMBES
Madame Flora CASTELL, C.M. – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

ABSENTS : 2

Monsieur Auguste SOUSA, C.M.
Madame Elisabeth MOREAU, C.M.

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur David GRACIA.

Les conseillers acceptent à l'unanimité l'inscription à l'ordre du jour de 2 questions rajoutées relatives, pour l'une à une indemnité de conseil allouée au comptable du trésor et pour l'autre, à une décision modificative au budget annexe « Maison des services publics ».

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 octobre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE UNE ADMISSION EN « NON-VALEURS »** concernant le budget de la commune.

➤ **APPROUVE UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE** de 3 600 € au budget annexe « Maison Adolphe Cadéot » afin de compenser une perte de loyer sur l'année 2019

➤ **APPROUVE UNE DECISION MODIFICATIVE** sur le budget de la commune (transfert de crédit).

➤ **AUTORISE L'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT** par anticipation dans l'attente du vote du budget et dans la limite du quart des crédits ouvert au budget 2019.

➤ **PREND ACTE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020** de la commune, conformément à l'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales, sur présentation de données comptables ayant permis :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- de présenter les engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement,
- de donner des informations sur la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget,
- et de permettre ainsi d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement.

Le rapport de présentation de ce débat d'orientation budgétaire est mis à la disposition du public, à la mairie de Fleurance.

➤ PROCEDE A LA DENOMINATION DE VOIES

RAPPEL DU LIEU

DECISION DE DENOMINATION

Voie intérieure de desserte débouchant sur la rue Saint Laurent

Rue des frères CARTÉ, Elie et Fernand

De l'intersection au niveau de l'église de Lagarde jusqu'au croisement avec l'avenue du Dr LAURENTIE

Prolongation de la route du Gronch jusqu'à Lagarde

➤ **DECIDE LA CREATION** d'un poste de chargé de communication à temps complet.

➤ **DECIDE L'ADHESION** à la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance au profit des agents communaux.

➤ **APPROUVE LA MODIFICATION DES STATUTS** de la communauté de communes de la Lomagne gersoise pour sa compétence facultative « création, exploitation et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire » concernant la création d'une flotte de VTT à assistance électrique, en complément des sentiers de randonnées précédemment définis.

➤ **APPROUVE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ESTHETIQUE RESEAUX** la dépose d'une portée du réseau aérien inutile rue Joliot Curie.

➤ **APPROUVE LE RAJOUT D'UN POINT LUMINEUX** pour mieux mettre en valeur l'aménagement central de la place du Marcadet.

➤ **APPROUVE LA PROGRAMMATION** de la poursuite des travaux place du Marcadet sur le 3^{ème} trimestre 2020, ainsi que le plan de financement correspondant. Ces travaux consistent dans :

- la réalisation d'aménagement de sécurité sur le boulevard Paul Valéry, entre le rond-point des Justes et le boulevard de Metz,
- l'aménagement de l'espace public entre la salle Eloi Castaing et la nouvelle école élémentaire Françoise Dolto,
- l'aménagement de places de stationnement,
- la sécurisation du carrefour du boulevard Paul Valéry et la rue Joliot Curie,
- la réalisation de liaisons douces.

➤ **APPROUVE LE VERSEMENT D'UNE INDEMNITE** de conseil allouée au comptable du trésor

➤ **APPROUVE UNE DECISION MODIFICATIVE** sur le budget annexe « Maison des services publics » avec le versement d'un crédit supplémentaire de 5 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

➤ **APPROUVE L'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE** des commerces de détail qui emploient des salariés sur 5 dimanches en 2020 (12 janvier, 28 juin, 13,20 et 27 décembre).

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA CCLG** - Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'activités 2018 de la communauté de communes de la Lomagne gersoise

Fait à Fleurance, le 23 décembre 2019

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG

